
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement du chantier RD1 : aménager pour favoriser le développement économique

1^{er} juin 2018

Aménager la voirie pour accompagner le développement d'une entreprise et faciliter son fonctionnement : l'enjeu est aujourd'hui celui des déplacements mais aussi celui du développement économique. Le Département, sollicité pour déplacer l'emprise actuelle de la chaussée de la RD1 afin de favoriser l'extension de l'entreprise Laboratoire M&L à Lagorce et sécuriser les traversées piétonnières depuis les parkings – salariés et visiteurs – a répondu positivement et entreprend ce 1^{er} juin un chantier qui permettra à Melvita de poursuivre son développement dans ce secteur au bénéfice du développement local. Un chantier qui par la création de voirie et l'aménagement d'un giratoire sécurisera en outre les déplacements de l'ensemble des riverains et des usagers de cette chaussée.

La route départementale N°1, actuellement située en bordure de l'entreprise, divise en deux le site de production. Les parkings situés sur le côté opposé de la voirie imposent des traversées piétonnières systématiques des salariés pour accéder à l'entreprise ainsi que des visiteurs pour accéder au magasin de vente directe dans son emplacement actuel.

En outre, la route nécessite d'être réhabilitée et les accès, que ce soient les voies communales situées au nord du site ou ceux de l'usine situés de part et d'autre du tracé actuel, nécessitent d'être sécurisés. L'entreprise Laboratoire M&L à Lagorce, qui souhaite poursuivre son développement, a engagé des travaux importants d'extension de son usine Melvita qui ont pour objectif d'étendre les locaux ainsi que les parcs de stationnement, mais également de faciliter les livraisons et les enlèvements de marchandises.

UNE OPÉRATION PARTENARIALE

Pour trouver une solution qui permette de dégager l'emprise de la voie actuelle pour créer une aire de stationnement conséquente en bordure de l'usine, d'assurer des déplacements piétons sécurisés à l'intérieur de l'usine, mais aussi de faciliter l'accès poids-lourds à l'aire de chargement et de déchargement, tout en conservant et sécurisant les accès riverains existants, le Département, la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, la commune de Lagorce et l'entreprise elle-même ont élaboré un projet qui permet d'aménager un nouveau tracé à l'extérieur de l'emprise du site de l'usine.

Sur cette voie où le trafic routier s'établit à 500 véhicules/jour et 10 poids-lourds/jour, le projet mobilise l'entreprise qui dispose majoritairement du foncier nécessaire à la création de la voirie et du giratoire, la Communauté de communes qui soutient ainsi le développement économique du secteur et prend en charge le raccordement des voies communales et le Département sur sa compétence en matière de routes départementales et notamment de son engagement à structurer le réseau pour desservir les zones d'intérêt économiques.

Le tracé contourne le site de l'entreprise à l'est du parking actuel en se raccordant au nord par un carrefour en croix avec la voirie communale et au sud par un giratoire permettant l'accès principal au site.



UN PROGRAMME DE 375 000 € H.T

Le projet d'aménagement de la RD1 établi par le Département de l'Ardèche est estimé à **450 000 € TTC** soit 375 000 € HT, pour les travaux hors assiette foncière.

Le Département de l'Ardèche participe au financement de cette opération à hauteur de 175 000 € H.T. La Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche intervient à hauteur de 200 000 € H.T. L'entreprise Laboratoire M&L participe à cette opération par l'acquisition et l'échange des terrains nécessaires à la réalisation de cet aménagement.

S'agissant d'un ouvrage qui a vocation à être intégré dans le patrimoine routier départemental, la maîtrise d'ouvrage des travaux est portée exclusivement par le Département de l'Ardèche.

Au terme de l'opération, le principe d'échange foncier est acté : les terrains de l'assiette du projet étant cédés par l'entreprise Laboratoire M&L au Département de l'Ardèche pour être intégrés au domaine public routier départemental ; une partie de l'actuelle RD1 étant cédée à la commune de Lagorce pour assurer la continuité avec la voie communale existante rétablie ; enfin, le reste de l'emprise du RD1 étant cédé à l'entreprise Laboratoire M&L par le Département de l'Ardèche pour ses propres travaux d'aménagement.



LE PLANNING DES TRAVAUX

Le chantier se déroulera en trois phases

- de juin à fin juillet : terrassements
- de fin août à octobre : rétablissement des réseaux
- de fin 2018 au 1er trimestre 2019 : réalisation des 3 carrefours et de la chaussée

Il entraînera parfois des gênes à la circulation :

- lors de la phase 1, pas de gêne particulière pour les usagers, un alternat manuel très ponctuel pour l'accès à la zone de chantier sera mis en place ;
- pour la phase 2, sous maîtrise d'ouvrage des concessionnaires pour les réseaux secs (Orange, Enedis, ADN, ADTIM), pas de gêne sensible, quelques tranchées limitées principalement dans la future emprise en dehors de la voie actuelle. Pour les réseaux humides (sous maîtrise d'ouvrage de la commune Lagorce), une gêne importante sur la section au Nord de la déviation de Melvita à la fontaine de Cade est prévisible. Elle sera vraisemblablement traitée sous alternat.
- lors de la phase 3, une gêne importante est à prévoir durant la réalisation du raccordement des carrefours (environ 15 jours)

.

Contact presse

Département de l'Ardèche – Direction de la communication

Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava

04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr

